



ALERTE DES MAIRES

La préfète de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France ce jour et conformément aux **dispositions spécifiques ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur**, décide la mise en place de l'

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU **ORANGE**

pour le phénomène **CANICULE** pour les communes de la Charente, à compter du mercredi 10 août 2022 à 12 heures.

Situation actuelle :

Les températures actuelles se situent au-dessus des valeurs normalement observées, entre 33 et 36 degrés.

Evolution prévue :

La nuit prochaine, les températures demeureront chaudes, entre 18 et 21 degrés.

Demain, les températures continueront à augmenter avec 34 à 37 degrés, bien au-dessus des valeurs normales.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les températures s'établiront entre 16 et 19 degrés. Les températures maximales de la journée de jeudi seront comprises entre 36 et 38 degrés, avec quelques pics localement.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation :

- sur le site Internet www.meteofrance.com
- par téléphone au **05 67 22 95 00**

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'informer les structures et les établissements relevant de leur compétence dont les crèches, les structures d'accueil jeunes enfants, CCAS ;
- de mettre en œuvre leur PCS (volet sanitaire) le cas échéant ;
- d'activer les registres communaux ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- de recenser les manifestations de plein air prévues dans leur commune ;
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Buvez beaucoup d'eau : plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant ; environ 1,5 L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée.
- Continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h – 21h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr/>.

A Angoulême, le 9 août 2022

Pour la secrétaire générale, préfète par intérim
et par délégation,
La sous-préfète à la relance,

Sandy LECOQ-ESPALLARGAS